

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19828

présenté par
Mme Louwagie

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.